



Soucis avec mon employeur

Par **Une femme de ménage**, le **16/05/2024 à 05:00**

Bonjour aide à domicile chez un employeur depuis plus d'un an, lorsque j'ai demandé certains de mes droits dont celui d'être payé lors de mes jours fériés et surtout de ses absences celui-ci m'a très mal parlé

J'y suis quand même retourné travailler ou pareil le respect n'était pas là

Après un échange catastrophique par message il me menace de porter plainte car je ne veux pas lui rendre ses clés

En effet je souhaite qu'il me fournisse tous mes papiers si il ne veut plus que j'y aille (licenciement solde de tout compte etc..)

Je viens de voir qu'il a fait sa déclaration mais il n'a pas déclaré la totalité des heures

Que puis-je faire ?

Je suis en CESU

Par **Visiteur**, le **16/05/2024 à 07:20**

Bonjour

<https://www.cesu.urssaf.fr/info/accueil/contacter-le-cesu.html>

<https://www.cesu.urssaf.fr/info/accueil/gerer-la-relation-de-travail/contrat-de-travail/contrat-travail-obligatoire.html>

<https://www.saisirprudhommes.com/fiches-prudhommes/cesu-cheque-emploi-universel>

Vous devez faire examiner dans le détail, votre contrat de travail. Prenez RDV avec un syndicat (maison locale des syndicats) ou contactez l'URSSAF (CESU), voire même l'inspection du travail.